

DOCUMENT DE RÉCOLTE

LAB EN HABITATION DANS MÉKINAC

20 JANVIER 2026

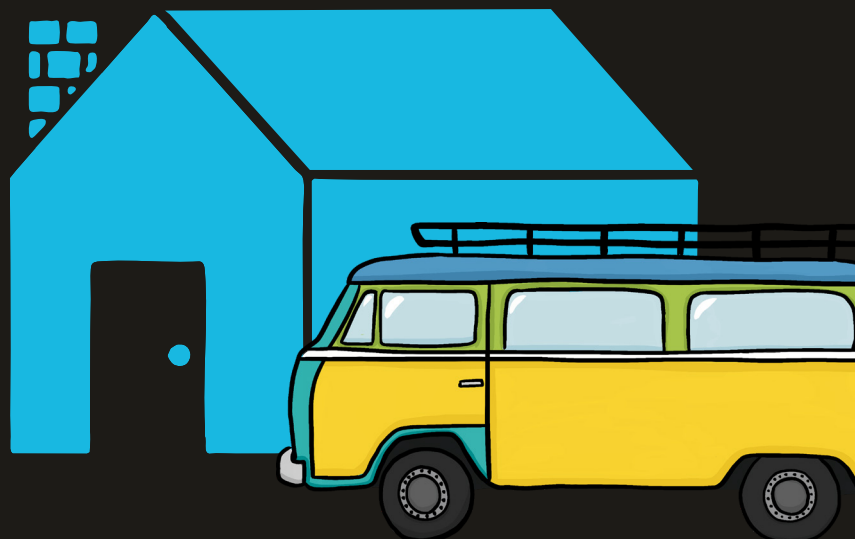


ORGANISÉ PAR :

Mékinac

économie
sociale

MAURICIE



Qu'est-ce qu'un LAB?

Pour le Pôle d'économie sociale de la Mauricie, la cocréation est une manière de créer ensemble de la valeur. C'est se donner un espace pour réfléchir, pour travailler à mettre en place des solutions et se donner le droit à l'erreur. Un LAB est un dispositif d'accompagnement qui favorise la recherche de solutions collectives. Un laboratoire de design social qui contribue à réduire les obstacles entre une idée et sa mise en œuvre.

Pourquoi un LAB Habitation dans Mékinac?

Dans un contexte de crise du logement, le Pôle d'économie sociale de la Mauricie et la MRC de Mékinac, avec le soutien de la coopérative L'ILOT, ont tenu un LAB Habitation dans Mékinac dans le but de :

- Comprendre les besoins et les opportunités en matière d'habitation collective;
- Trouver des solutions;
- Mobiliser des porteurs et porteuses de projet et les accompagner dans les étapes préalables au démarrage d'un projet;
- Mobiliser les partenaires de l'écosystème afin que, tous ensemble, ils interviennent de façon complémentaire et cohérente.

CITOYEN.NE DE MÉKINAC

LAB EN HABITATION

5 À 7 - 20 JANVIER 2026

LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

Idéaliser des projets collectifs pour répondre aux enjeux d'habitation

LA Garterie ST-TITE

ORGANISÉ PAR Mékinac économie sociale MAURICIE

POUR PLUS D'INFORMATIONS 418 365-5151 poste 122

Les faits saillants du LAB Habitation dans Mékinac

- Interventions : d'Éric Blouin, maire de St-Thècle et Stéphanie Milot du Consortium de développement social de la Mauricie;
- 75 personnes participantes : citoyennes et citoyens, organismes, élues et élus municipaux, entrepreneuses et entrepreneurs généraux;
- 4 projets idéalisés présentés dans les pages suivantes.

PROJET 1 : Revaloriser son milieu

MISSION DU PROJET

Améliorer la qualité des logements et maintenir la rentabilité pour les propriétaires.

Défis et besoins ciblés

Le projet cherche à répondre à plusieurs enjeux :

- Augmenter la valeur foncière du milieu;
- Conserver la viabilité des logements existants;
- Accroître l'attractivité du territoire, notamment pour les résidents et futurs investisseurs.

Impacts attendus

Le projet vise à générer des retombées positives :

- Hausse des revenus fonciers pour les municipalités;
- Milieu de vie plus sain pour les occupants;
- Augmentation des investissements dans la rénovation et la revalorisation immobilière.

Premiers pas à poser (6 à 12 mois)

Les premières actions identifiées :

- Campagne de sensibilisation structurée auprès des propriétaires;
- Lancement d'un programme ciblant les propriétés à potentiel (ex. bâtiments nécessitant rénovation ou requalification).

Ressources nécessaires pour avancer

- Financement (fonds dédiés);
- Fournisseurs locaux et/ou ententes de service;
- Allègement administratif (processus municipaux simplifiés);
- Promotion / visibilité pour mobiliser les acteurs.

Personnes intéressées et contributions possibles

Aucune liste précise n'est fournie dans la fiche, mais un appel général à :

- Propriétaires
- Municipalités
- Acteurs économiques locaux
- Organisations du milieu

Revaloriser son milieu est un projet visant à augmenter la valeur foncière et améliorer la qualité du parc immobilier résidentiel existant. Il cherche à rendre le milieu plus attractif, plus sain et plus économiquement durable. La démarche repose sur une combinaison de sensibilisation, d'incitatifs, de soutien administratif et de collaboration avec les fournisseurs locaux. À court terme, le projet veut lancer un programme ciblant les propriétés stratégiques. À moyen terme, il ambitionne de dynamiser l'investissement et de renforcer l'image du territoire.

PROJET 2 : Zone d'habitation - Pilote

MISSION DU PROJET

Créer un cadre réglementaire plus agile, cohérent et adapté aux réalités locales pour améliorer la réponse aux besoins en habitation.

Défis et besoins ciblés

Le projet vise à répondre à des enjeux structurels liés à la gestion du logement dans le territoire :

- Décentraliser la réglementation, pour que les décisions soient prises plus près du milieu;
- Simplifier le processus décisionnel, aujourd'hui perçu comme trop lourd;
- Uniformiser les règlements, afin de réduire les incohérences d'une municipalité à l'autre.

Impacts attendus

Le projet devrait permettre :

- Un pouvoir décisionnel rapproché, mieux arrimé aux besoins réels de la population;
- Une meilleure flexibilité dans l'application des normes;
- Des processus plus rapides et plus efficaces, facilitant la mise en œuvre de projets d'habitation.

Premiers pas à poser (6 à 12 mois)

Actions identifiées pour lancer le projet :

- Convaincre un élu provincial de porter le projet, pour enclencher l'aspect législatif ou réglementaire nécessaire.

Ressources nécessaires pour avancer

- Appui politique, notamment du gouvernement provincial;
- Participation de décideurs publics (municipalités, MRC).

Personnes intéressées et contributions possibles

- MRC
- Tout acteur intéressé du territoire (groupes locaux, municipalités, organisations partenaires)

Le projet Zone d'habitation - Pilote vise à revoir la réglementation en habitation pour la rendre plus simple, plus locale et plus cohérente. Il s'attaque directement aux lourdeurs administratives qui freinent les projets d'aménagement et de logement. En rapprochant le pouvoir décisionnel du terrain, il permettrait d'adapter rapidement les règles aux besoins réels de la population. Le lancement dépend d'un appui politique provincial. Le projet a le potentiel d'harmoniser les pratiques et de faciliter l'émergence de solutions innovantes sur l'ensemble du territoire.

PROJET 3 : Méki-loge

MISSION DU PROJET

Offrir un milieu d'hébergement avec un mode de vie communautaire.

Défis et besoins ciblés

Le projet vise à répondre à plusieurs besoins identifiés dans la région :

- Accessibilité au logement pour :
 - familles issues de l'immigration;
 - travailleurs;
 - personnes âgées.
- Offrir des logements correspondant à la capacité de payer.

Impacts attendus

Le projet permettrait de :

- Revaloriser le patrimoine bâti en réhabilitant des locaux libres;
- Stimuler l'économie locale grâce à une consommation de proximité;
- Favoriser l'économie circulaire; Maintenir ou augmenter la population via la rétention de familles et de résidents; Créer un cadre de vie solidaire et communautaire.

Premiers pas à poser (6 à 12 mois)

Actions identifiées pour démarrer :

- Réhabilitation, conversion et aménagement de locaux libres (bâtiments existants à reconverter).

Ressources nécessaires pour avancer

- Soutien de l'ARG et des municipalités; Expertise en urbanisme;
- Inventaire du nombre de bâtiments utilisables pour la reconversion; Appui municipal clair.

Personnes intéressées et partenaires potentiels

Parmi les organisations mentionnées :

- DC
- Maison des familles
- CAB (Centre d'action bénévole)
- Toutes les personnes et organisations souhaitant suivre ou soutenir l'avancement

Méki-loge est un projet de logements communautaires visant à améliorer l'accès au logement pour les familles immigrantes, les travailleurs et les aînés, en tenant compte de leur capacité de payer. La mission est d'offrir un milieu d'hébergement favorisant un mode de vie communautaire et solidaire. Le projet repose sur la réhabilitation et la conversion de bâtiments existants, générant des retombées positives pour l'économie locale et l'économie circulaire. Il dépend de l'implication des municipalités, de l'expertise urbanistique et d'un inventaire clair des bâtiments. Méki-loge a le potentiel de devenir un vecteur de vitalité et de rétention pour Mékinac.

PROJET 4 : L'œil de l'habitation

MISSION DU PROJET

Créer un outil de veille permettant de mieux comprendre la réalité locale de l'habitation afin d'appuyer la prise de décision.

Défis et besoins ciblés

Le projet vise à :

- Propulser;
- Éviter les délais dans les projets;
- Faciliter les passerelles entre les intervenants;
- Éviter le travail en silo.

Impacts attendus

Bien que la fiche soit très difficile à lire, on peut dégager ce que le projet permettrait :

- Une meilleure information pour les décideurs;
- Une capacité accrue à anticiper les besoins et tendances;
- Un renforcement des efforts de planification territoriale;
- Une vision cohérente et partagée de la situation du logement.

Premiers pas à poser (6 à 12 mois)

Impossible d'extraire précisément la liste complète, mais les premières actions semblent inclure :

- Structurer l'outil ou l'approche d'observation;
- Définir les indicateurs ou éléments à suivre;
- Identifier les sources d'information existantes.

Ressources nécessaires

Le document mentionne peu de détails lisibles, mais on voit que le projet demanderait :

- Des personnes ou organismes capables d'alimenter et analyser l'information;
- Une coordination entre les acteurs locaux;
- Des données ou mécanismes de collecte structurés.

Personnes intéressées et partenaires potentiels

La fiche mentionne que des personnes ou groupes locaux souhaitent contribuer ou être informés. Aucune liste lisible, mais on peut supposer qu'il s'agit :

- Des municipalités;
- De la MRC;
- D'organismes impliqués en habitation;
- D'acteurs du milieu social et communautaire.

L'Œil de l'habitation est un projet visant à structurer une veille locale sur les conditions, les enjeux et les dynamiques d'habitation dans Mékinac. Il permettrait d'améliorer la compréhension du territoire et d'appuyer la prise de décision en matière de logements. Malgré la faible lisibilité du document, l'intention principale semble être la création d'un outil d'observation, d'analyse et de suivi. Le projet favoriserait la cohérence des actions et l'anticipation des besoins. Il nécessite la mobilisation d'acteurs locaux et un cadre de collecte et de traitement de données.

Et la suite?

Ça en fait des idées! Les équipes mobilisées autour des projets ont, entre autres, leur vision des milieux de vie, de la mixité sociale et d'espaces communs. L'identification de porteurs de dossier intéressés à approfondir les idées collectives et concrétiser les projets mobilisateurs qui vous tiennent à cœur est l'une des premières choses à faire.

Afin de poursuivre l'aventure qui mènera à la concrétisation des projets, le comité organisateur suggère une série d'activités d'émergence qui sauront guider la structuration. Le Pôle d'économie sociale propose une cohorte d'accompagnement de projets en économie sociale, en habitation.

Si un ou des projets ont su piquer votre curiosité, contactez Laurie Bourgeois à l'adresse courriel suivante : emergence@esmauricie.ca. Ces ateliers adaptés pour les coopératives d'habitation et les organismes à but non lucratif à volet marchand mettront la table pour leur réalisation.

Après le parcours en émergence d'entreprise, chaque groupe repartira avec des outils et un plan des étapes à suivre pour faire naître ces projets. Contactez les personnes de votre entourage qui souhaiteraient s'investir dans le projet, tout part de nos communautés!

